

Plan de Gestion du Golfe de Gascogne (PGGG) Projet

Thématique : **Gouvernance et outils de gestion** | Localisation : **France** | Filière : **Pêche, Pêche embarquée**

 **Projet : Terminé**

 **Porteurs du projet :** AGLIA,

Contexte



Il est aujourd'hui admis par une large communauté d'acteurs que les plans de gestion pluriannuels peuvent contribuer à développer une gestion efficace des activités de pêche en Europe. Ils sont par ailleurs inscrits dans la nouvelle PCP. Cependant, la principale difficulté réside dans leur mise en œuvre, en particulier dans l'évaluation des effets attendus, du fait de l'ensemble des interactions et des enjeux qui en découlent. Pour mieux appréhender ces effets et surtout mieux s'y préparer, il apparaît primordial de disposer d'outils d'aides à la décision permettant d'accompagner les différents acteurs concernés : les professionnels dépendant de ces activités en mer et à terre, la communauté scientifique, les acteurs politiques et plus généralement les citoyens sensibles à la préservation des océans mais aussi des activités qui en vivent. Selon le type d'acteur les enjeux diffèrent, et les besoins en termes « d'éclairages » ou « d'aides à la décision » semblent d'ores et déjà difficiles à réunir autour d'un seul et unique outil.

L'AGLIA souhaite porter une analyse socio-économique de l'impact, à l'échelle de la filière (flottes, places portuaires, premiers acheteurs) de différents scénarios de gestion, sollicitée par ailleurs dans le cadre des travaux menés par le CC-Sud (en partenariat avec l'Iremer et la DPMA).

Objectifs

- ✓ Apporter des éléments d'aide à la décision complémentaire des sorties du modèle Bio-économique (IAM)
- ✓ Apporter aux professionnels des éléments pour se positionner par rapport aux différentes prédictions du modèle et, le cas échéant, présenter d'autres indicateurs

Actions

Caractérisation socio-économique des flottilles concernées et de la filière qui en découle

- identification de la population concernée
- segmentation des flottilles concernées
- caractérisation socio-économique des activités
- synthèse & analyse AFOM

Détermination des valeurs seuils, évaluation des impacts des scénarios de gestion sur la filière pêche et des conditions nécessaires pour conforter la durabilité des pêcheries analysées

- choix et validation des scénarii discutés et des mesures de gestion associées
- choix des indicateurs « cibles » adaptés aux enjeux et détermination des valeurs « seuils »
- mise en simulation grâce à la modélisation économique
- analyse de l'évolution des indicateurs « cibles » et analyse des écarts avec les valeurs seuils préalablement définies

Résultats

Cette étude a permis la construction d'une matrice à double entrée économique et biologique qui permet une double lecture, soit par espèce (sous l'angle biologique), ou soit par segment (sous l'angle économique). Quatre finalités ont été identifiées pour cet outil :

- Faire un suivi a posteriori des activités de pêche et de l'effet des mesures prises dans le cadre du plan de gestion ;
- Fixer les limites minimales (lignes rouges biologique) en termes de quotas nécessaires pour chaque espèce stratégique du golfe de Gascogne ;
- Simuler l'impact économique de scénarios biologiques en termes de quotas potentiels afin d'anticiper les risques liés aux décisions politiques communautaires suite aux avis CIEM de fin d'années ;
- Simuler l'impact d'alternatives de mesures de gestion pour éclairer sur les choix les plus opportuns.

Les évaluations socio-économiques réalisées dans cette étude ont nécessité un important jeu de données d'entrée. Afin d'améliorer encore davantage l'utilisation et la fiabilité de l'outil, une collecte spécifique devra nécessairement être mise en place, avec des données plus détaillées et plus précises que celle mobilisées ici (contrainte des données du projet REDRESSE). Cependant, avant d'élaborer un éventuel cahier des charges de collecte, il est nécessaire d'évaluer l'intérêt de ce type d'outil pour les opérateurs de la filière et les finalités attendues quant à son utilisation. Enfin, l'ergonomie actuelle de l'outil est encore rudimentaire et nécessitera un développement spécifique compatible avec un mode « utilisateur ».

Cette étude a été menée dans un cadre collaboratif avec les représentants de la pêche professionnelle. Il serait souhaitable que le groupe de travail sur cet outil s'élargisse à d'autres acteurs de la filière pêche, en particulier ceux de la première mise en marché, afin de compléter cet outil par une approche marché.